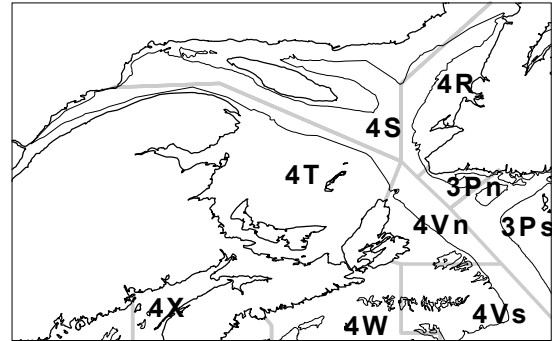


Bon Harriott  
A.H. Leim & W.B. Scott

## Merluche blanche du sud du golfe du Saint-Laurent (div. 4T)



### Renseignements de base

La merluche blanche (*Urophycis tenuis*) est présente du sud du Labrador et des Grands Bancs jusqu'à la Caroline du Nord. Cette espèce fait l'objet de pêches dirigées saisonnières dans toute son aire de distribution géographique. Ses prises les plus importantes ont été capturées dans le sud du golfe du Saint-Laurent (division 4T de l'OPANO). C'est un poisson qui semble privilégier les températures de 5 à 11 °C ainsi que les fonds mous. La merluche blanche figure parmi les plus fertiles des espèces commerciales de poisson de fond; une seule femelle produit en effet plusieurs millions d'oeufs à chaque fraye. Dans le sud du Golfe, les mâles et les femelles atteignent la maturité sexuelle à des tailles différentes (environ 41 cm et 44 cm, respectivement) et à des âges de 2 à 5 ans. Dans cette région, la fraye commence au début de juin et atteint son plus fort dans la seconde moitié de ce même mois. La merluche blanche se nourrit surtout d'autres poissons (comme la morue, le hareng et les plies).

Traditionnellement, la pêche de la merluche blanche dans la division 4T de l'OPANO a été la troisième ou quatrième pêche de poisson de fond en importance pour ce qui concerne le sud du Golfe. Les débarquements annuels se sont situés en moyenne à 5 675 t de 1960 à 1994. Cette pêche a été pratiquée surtout par de petits bateaux côtiers et elle a été fortement influencée par les conditions météorologiques et les conditions des marchés locaux. La merluche blanche a été capturée tant aux engins fixes qu'aux engins mobiles, essentiellement dans le détroit de Northumberland, à l'extrémité ouest de l'Île-du-Prince-Édouard et dans les eaux qui séparent l'Île-du-Prince-Édouard de l'île du Cap-Breton.

La structure du stock est un sujet débattu depuis longtemps. Il ressort de l'ensemble des preuves recueillies dans diverses études qu'il y a au moins deux composantes de stock différentes dans la division 4T de l'OPANO, l'une occupant les eaux côtières peu profondes en été, principalement la région du détroit de Northumberland (composante du détroit) et l'autre les eaux profondes qui longent le chenal Laurentien (composante du chenal). On ne sait pas actuellement dans quelle mesure ces deux composantes de stock se mélangent et des analyses récentes révèlent que la distribution de la merluche blanche dans le sud du Golfe s'étend au-delà de la division 4T de l'OPANO en hiver. La pêche de la merluche blanche dans cette division fait l'objet d'un moratoire depuis 1995, les seuls retraits étant imputables à des prises accessoires ou à des débarquements dans les relevés sentinelles ou la pêche récréative.

La plus récente évaluation intégrale de cette ressource remonte à février 2001 (Hurlbut et Poirier 2001; RES A3-12 [2001]). Le présent rapport met à jour les données de la pêche et du relevé concernant ce stock en 2002.

### Sommaire

- La pêche dirigée de la merluche blanche dans la division 4T de l'OPANO fait l'objet d'un moratoire depuis 1995.
- En 2002, les indices d'abondance et de biomasse sont tombés à leur plus bas niveau de la série de relevés annuels, étant inférieurs aux indices observés lors de la fermeture de la pêche dirigée.
- La merluche blanche continue d'être concentrée dans une petite partie de l'aire de distribution qu'elle occupait avant le début des années 1990.
- Le stock ne retrouvera pas le niveau d'abondance observé à la fin des années 1980, à moins qu'on ne maintienne à un très bas niveau toutes les formes de mortalité par pêche.
- La structure du stock est source d'incertitude.

## La pêche

Un quota préventif de 12 000 t a été fixé pour la merluche blanche de la division 4T de l'OPANO en 1982 et le total autorisé de captures (TAC) a été réduit à cinq reprises depuis. La pêche dirigée de la merluche blanche est fermée dans le sud du Golfe depuis 1995 et des limites quotidiennes de prises accessoires de merluche blanche ont été imposées dans les pêches dirigées d'autres espèces.

Les **débarquements** ont été relativement stables; ils se situaient en moyenne à 4 684 t de 1971 à 1978, puis ils ont augmenté brusquement à 14 039 t en 1981, pour diminuer rapidement à une moyenne de 5 023 t de 1985 à 1992. Ils ont chuté très nettement en 1993, lorsqu'on a fermé la pêche de la morue. Depuis le moratoire, les débarquements ont varié, allant de 399 t en 1999 à 60 t en 2002. Les relevés sentinelles représentaient 68 % des débarquements en 1996, mais cette proportion est tombée à 34 % en 2002.

**Débarquements et TAC (milliers de tonnes)**

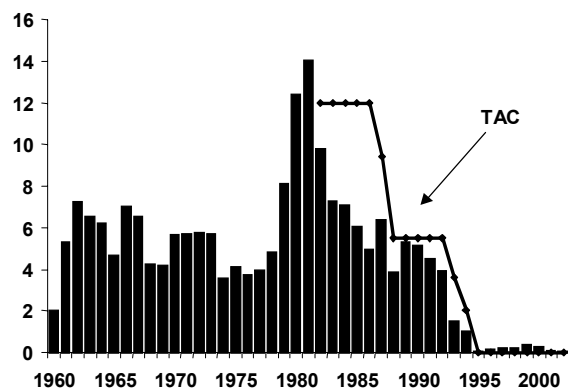
Année	1980-1989 <sup>1</sup> Moy.	1990-1994 <sup>3</sup> Moy.	1995-1999 <sup>3</sup> Moy.	2000	2001	2002 <sup>2</sup>
TAC	10,1	4,4	0	0	0	0
Total	7,7	3,2	0,2	0,3	0,1	0,1

<sup>1</sup> – Le premier TAC a été fixé en 1982

<sup>2</sup> – Statistiques préliminaires

<sup>3</sup> – Le moratoire a commencé en 1995

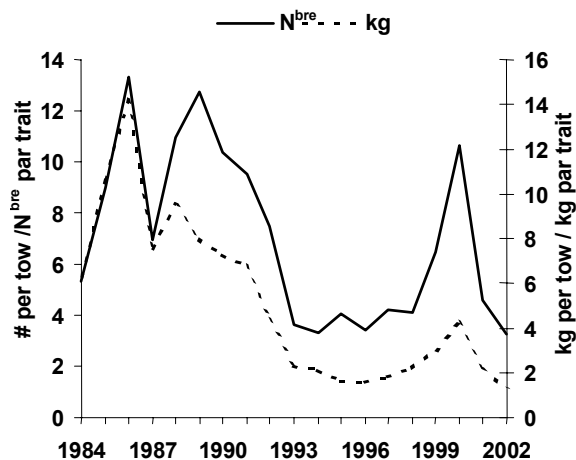
**Débarquements et TAC (milliers de tonnes)**



## État de la ressource

Depuis 1984, année où les eaux côtières ont été intégrées au relevé, les taux de prises du **relevé annuel par navire scientifique (NS)** servent d'indice d'abondance de la ressource. En 2002, les indices de l'abondance et de la biomasse de la merluche blanche (de tout âge) sont tombés à leurs plus bas niveaux (3,3 poissons/trait et 1,3 kg/trait) de la série chronologique concernant cette ressource. Ces indices sont bien inférieurs à leurs valeurs moyennes des années ayant précédé le moratoire sur la pêche de la merluche blanche dans le sud du Golfe (1984-1994) (moyennes de 8,4 poissons/trait et 7,2 kg/trait).

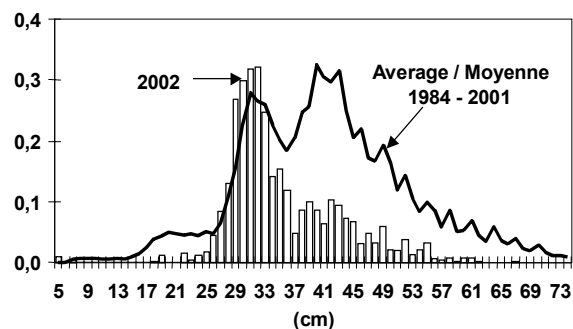
Indices d'abondance et de biomasse d'après le relevé annuel par navire scientifique



Dans le relevé de 2000, quatre traits effectués dans la dépression du Cap-Breton ont produit un nombre relativement grand de petites merluches blanches de 30 à 40 cm (âges 2 à 4). C'est la hausse de l'abondance des merluches blanches de ces tailles qui a contribué le plus à l'augmentation de l'indice d'abondance en 2000.

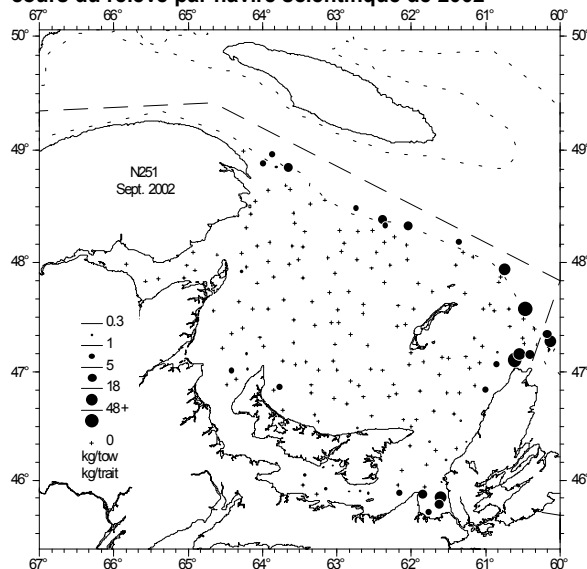
La majorité de la merluche blanche capturée au cours du relevé de 2002 se situait dans une gamme de longueurs de 25–45 cm. L'abondance des poissons de taille commerciale (taille totale égale ou supérieure à 45 cm) reste très basse et l'abondance des nouvelles classes d'âge (poissons de longueur égale ou inférieure à 25 cm) est la plus basse enregistrée depuis la fin des années 1980. On a capturé peu de poissons, voire aucun, du groupe d'âge 0 (moins de 10 cm) depuis le relevé de 1996.

Fréquence des longueurs (nombre moyen par trait) dans le relevé par navire scientifique de 2002



Au cours des relevés NS annuels (sept.) dans le sud du Golfe, la distribution de la merluche blanche tendait à être disparate, des concentrations étant présentes dans les eaux plus chaudes, soit dans les zones côtières peu profondes, soit dans les eaux profondes le long du chenal Laurentien. Le fait que cette distribution soit demeurée disparate d'année en année vient étayer la théorie de l'existence de composantes de stock différentes dans ces secteurs en septembre. En 2002, la distribution était très comparable à celle des dernières années. Les principales zones de concentration étaient la dépression du Cap-Breton, le bord du chenal Laurentien et la baie St. Georges. On a rarement capturé de la merluche blanche dans les eaux peu profondes du centre de la zone adjacente aux Îles-de-la-Madeleine. Peu de merluches blanches ont été capturées dans la partie ouest du sud du Golfe depuis 1991, ce qui suggère une contraction de l'aire de distribution géographique. L'information provenant des relevés NS de 1994 et 1995, qui ont été étendus à la division 4Vn de l'OPANO, semblait indiquer que la distribution de la merluche blanche est continue entre cette zone et la division 4T de l'OPANO.

Distribution des prises (kg) de merluche blanche au cours du relevé par navire scientifique de 2002



### Sources d'incertitude

Il y a des incertitudes au sujet de la structure du stock de merluche blanche dans le sud du Golfe ainsi que du bien-fondé de l'unité de gestion actuelle (division 4T de l'OPANO). La question de l'affiliation du stock de merluche blanche présent dans la dépression du Cap-Breton soulève également des incertitudes. Les migrations vers la zone de relevé ou hors de celle-ci et les migrations entre les zones occupées par les deux composantes du stock pourraient influencer sur les estimations de mortalité. Tant qu'on n'aura pas levé ces incertitudes, il serait peut-être prudent de continuer à considérer la merluche blanche de la division 4T de l'OPANO comme un complexe de stocks.

La distribution et l'abondance de la merluche blanche dans les secteurs du détroit de Northumberland qui ne sont pas échantillonnés par le relevé NS annuel soulèvent aussi des doutes.

Enfin, quoiqu'il y ait beaucoup d'incertitude au sujet de l'alimentation

des phoques dans le sud du Golfe, certaines analyses laissent entendre que la prédation de la merluche blanche par les phoques pourrait être considérable.

### Perspectives

Les indices d'abondance et de biomasse provenant du relevé NS annuel ont atteint leur plus bas niveau de la série de relevés en 2002, étant inférieurs aux indices observés lors de la fermeture de la pêche dirigée. En 2000, l'indice d'abondance découlant du relevé NS annuel avait atteint le plus haut niveau observé depuis 1989. Cette hausse était due surtout à la capture d'un nombre relativement grand de petites merluches blanches (30-40 cm) dans quatre traits réalisés dans la dépression du Cap-Breton.

L'abondance des poissons de taille commerciale (de longueur égale ou supérieure à 45 cm) reste très basse et l'abondance des classes de tailles qui arriveront dans la pêche (poissons de longueur égale ou inférieure à 25 cm) est au plus bas niveau observé depuis la fin des années 1980. On a capturé peu de poissons du groupe d'âge 0 (moins de 10 cm), voire aucun, depuis le relevé de 1996. De plus, la distribution de la merluche blanche continue d'être concentrée dans une petite partie de l'aire de distribution occupée avant le début des années 1990. Le stock ne retrouvera pas son abondance de la fin des années 1980, à moins qu'on ne maintienne à un très bas niveau toutes les formes de mortalité par pêche.

**Pour obtenir de plus amples renseignements,**

communiquer avec :

Tom Hurlbut  
Ministère des Pêches et des Océans  
Centre des pêches du Golfe  
C. P. 5030, Moncton  
(Nouveau-Brunswick) E1C 9B6

Tél. : (506) 851-6216  
Fax : (506) 851-2620  
Courriel : Hurlbutt@dfo-mpo.gc.ca

**Bibliographie**

Beacham, T.D., and S.J. Nepszy. 1980. Some aspects of the biology of white hake (*Urophycis tenuis*), in the southern Gulf of St. Lawrence. J. Northwest Atlant. Fish. Sci. 1:49-54.

Hurlbut, T., and G. Poirier. 2001. The Status of White Hake (*Urophycis tenuis* Mitchill) in the southern Gulf of St. Lawrence (NAFO Division 4T) in 2000. MPO. Secr. can. cons. scient., Doc. rech. 2001/024.

Hurlbut, T., G.A. Poirier, D.P. Swain, H.P. Benoît, G.A. Chouinard and C. LeBlanc. 2003. Preliminary Results from the September 2002 Bottom-trawl Survey of the Southern Gulf of St. Lawrence / Résultats préliminaires du relevé au chalut de fond de septembre 2002 dans le sud du golfe du Saint-Laurent. MPO. Secr. can. cons. scient., Doc. rech. 2003/006.

Musick, J.A. 1969. The comparative biology of two American Atlantic hakes, *Urophycis chuss* and *U. tenuis* (Pisces, Gadidae). Ph.D.

thesis, Harvard University, Cambridge.

Musick, J.A. 1974. Seasonal distribution of sibling hakes, *Urophycis chuss* and *U. tenuis* (Pisces:Gadidae) in New England. Fish. Bull. 72:481-495.

Nepszy, S.J. 1968. On the biology of the hake (*Urophycis tenuis*, Mitchill) in the southern Gulf of St. Lawrence. Thèse de maîtrise ès sciences, Université McGill, Montréal.

Scott, W.B., and M.G. Scott. 1988. Atlantic fishes of Canada. Bull. can. sci. halieut. aquat. 219: 731 pp.

Distribué par le :

Bureau du processus consultatif régional  
des provinces Maritimes  
Ministère des Pêches et des Océans  
C.P. 1006, Succ. B203  
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)  
Canada B2Y 4A2

Téléphone : 902-426-7070  
Fax : 902-426-5435  
Courriel : myrav@mar.dfo-mpo.gc.ca  
Adresse Internet : <http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas>

ISSN 1480-4921 (imprimé)  
© Sa majesté la Reine, Chef du Canada, 2003

*An English version is available on request at the above address.*



**La présente publication doit être citée comme suit :**

MPO, 2003. Merluche blanche du sud du golfe du Saint-Laurent. MPO - Sciences, Rapport sur l'état des stocks 2003/001 (Révisé).